

Descendance de Claude Baccuet, 1555-1630, bourgeois de Genève [A suivre]

Autor(en): **Dumont, E.-L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse**

Band (Jahr): **9 (1942)**

Heft 5-8

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-697237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aenderung des Programms

Mit Rücksicht auf die Mitglieder, welche erst am Sonntag an der Tagung teilnehmen können, haben wir unsere im Programm auf Samstag 17 Uhr 15 vorgesehene geschäftliche Sitzung verschoben. Sie findet nun am **Sonntag um 10 Uhr 15 im Hotel de l'Ours in Payerne** statt, wo beide Gesellschaften sich dann um 12 Uhr 30 zum gemeinsamen Essen wieder treffen. Am Nachmittag kann noch Estavayer besucht werden.

Die Teilnehmer an der gemeinsamen Tagung am Samstag fahren Sonntag wie vorgesehn um 9 Uhr 15 in Yverdon ab. Unsere Mitglieder fahren dann direkt nach Payerne (an 9 Uhr 48).

Wer erst am Sonntag kommen kann erreicht uns auf folgenden Verbindungen:

Zürich ab 6.18; Basel ab 6.48 via Olten; Luzern ab 5.48 via Langnau (oder Olten); Bern ab 8.52; Kerzers 9.20 (via Murten); *Payerne an 10.07.*

Neuchâtel dép. 8.45; Chiètres 9.15, *Payerne arr. 10.07.*

Genève dép. 7.07; Lausanne dép. 8.02 via Palézieux, *Payerne arr. 9.39*; Fribourg dép. 9.10, *Payerne arr. 9.46.*

Wir hoffen aber, dass eine ordentliche Anzahl unserer Mitglieder die erste Gelegenheit einer gemeinsamen Tagung mit der Heraldischen Gesellschaft benützt und schon am Samstag zu den Vorträgen nach Yverdon kommt, und dass von den anderen Viele uns am Sonntag in Payerne treffen. (In beiden Fällen ist Anmeldung an den Sekretär erbeten.)

Descendance de Claude Baccuet, 1555–1630, bourgeois de Genève

Par *E.-L. Dumont*, Onex-Genève

Etienne Baccuet, époux de Louise Doment, vient à Genève en 1572 pour passer son testament le 1^{er} mars chez Pierre Ruptier ¹⁾, notaire. Les époux Baccuet assistent au contrat de mariage de leur fils, *Claude Baccuet*, marchand drapier, originaire de Nangy (Haute-

¹⁾ Extrait des généalogies manuscrites de Galiffe.

Savoie), qui épouse Chrestienne, fille d'Etienne Guichard, de Lyon, résidant à Châlex, Pays de Gex, et de Marguerite Clerc (Contrat, le 4 mai 1588, Etienne Démonthouz, notaire, vol. 5, fol. 286). Claude Baccuet devient bourgeois de Genève le 27 juin 1597, pour deux seillots et 15 florins. Il meurt le 24 août 1630, âgé de 75 ans, en sa demeure sise rue des Orfèvres.

Ses enfants, *Augustin* 1599-1661, *Jean-Jacques* 1603-16.., *Marie* . . . -1653, femme de Jean Bogueret, bourgeois, maître orfèvre, *Martine* 1601-1650, femme d'Antoine Brasier, citoyen, maître orfèvre, cèdent leurs droits en hoirie maternelle et paternelle à leur frère *Paul* 1594-1669, pasteur et professeur de philosophie. Du vivant de leur mère, Chrestienne Guichard, lesdites *Marie* et *Martine* passent un acte où *Paul Baccuet* doit leur payer, ainsi qu'à leurs frères, à chacun d'eux la somme de 900 florins, plus les frais d'étoffes et habits pour le deuil de leur feu père, qu'ils doivent au Sr. Sarrazin, marchand. Alors ils se désisteront de tous les droits sur les biens laissés par le défunt, consistant en meubles, immeubles, existant en cette cité, franchises d'icelle et ailleurs (23 nov. 1631, Philibert Viret, notaire, vol. 2, fol. 162).

Martine Baccuet avait épousé, le 11 mars 1621, en l'église de la Madeleine, Antoine Brasier, citoyen, maître orfèvre, fils de Pierre Brasier, citoyen, et de Clauda Perrouz, mariés par Paul Baccuet, pasteur de l'église de Besse en Dauphiné, frère de l'épouse. Quant à *Marie Baccuet*, † le 25 février 1653, âgée de 60 ans, elle avait épousé, le 26 janvier 1612, Jean, fils de Jean Bogueret, natif, qui acquit plus tard la bourgeoisie de Genève. Elle teste le 11 décembre 1648 devant Bernard Vautier, notaire (vol. 4, fol. 405), faisant différents legs à ses parents; quant à son frère, Paul, pasteur, en raison de l'amitié qu'elle lui porte et de la bonté qu'il a montrée envers elle pendant sa maladie, elle lui lègue la plupart de ses biens.

Ledit *Paul*, né le 27 février, baptisé le 3 mars 1594 à l'église de la Madeleine, étudiant de 1610 à 1617, ministre de la parole de Dieu en 1617, est nommé à l'église de Besse en Dauphiné la même année. Pasteur à Divonnes de 1622 à 1626, où il reçoit une

donation d'acquis paternelle (Antoine Saultier, notaire, vol. 10, fol. 109, 114, 117). En 1632 il est nommé pasteur à Genève. Professeur de philosophie à l'Académie de cette ville, de 1631 à 1641. La Vénérable Compagnie des Pasteurs l'envoie desservir l'église de Lyon de 1653 à 1654, et de Grenoble en 1656. Il publie à Genève : *Disputatio logica de causis; Disputatio physica de materia; Disputatio physica de mundo*. Il devient propriétaire, par héritage paternel, d'une partie des biens situés en Haute-Savoie, Notre-Dame, Arthaz, Nangy, Vétra-Monthoux. Il épouse Marie Bérard, qui lui donne 11 enfants, dont *Jean*, 1620-1664, régent de la cinquième classe du collège; *Augustin*, étudiant en 1656, ministre en 1663, pasteur à Breuil-Baret en Poitou en 1667, et de l'église française de Delft en Hollande, de 1670 à sa mort en 1701; *Christine*, morte le 4 juin 1660 à l'âge de 36 ans, épouse de Georges Foex, natif, maître orfèvre, de Troinex, fils de feu Jean Foex, notaire et commissaire d'extentes de Troinex et Bossey, et de Perrine Benna (contrat, 15 sept. 1642, Philibert Viret, notaire, vol. 10, fol. 158). L'épouse apporte 3000 florins de dot; *Jacques*, 1628-1674, marchand chapelier, époux d'Anne, fille de Pierre Gautier, citoyen, et d'Anne du Roveray (contrat, 30 mars 1652, Barillet, notaire); *Théodora*, née le 29 décembre 1637, baptisée le 4 janvier 1638 à St-Pierre, filleule de François Tronchin; elle épouse, le 22 avril 1670, à l'église de Bossey, Matthieu, fils de feu Matthieu Wuarrier, de Neydans, souveraineté de Genève, et de défunte Madeleine d'Allinges (contrat, 11 avril 1670, Balthazard Guenand, notaire, vol. 9, fol. 152). Elle eut plusieurs enfants de son mariage. Le 4 janvier 1719, Georges-Marc Wuarrier, colonel au service de Hollande, son frère Jacques et leur sœur Gabrielle, enfants de feu Matthieu Wuarrier et de défunte Théodora Baccuet, sont cités dans un acte notarié (Daniel Grosjean, notaire).

Jean-Jacques Baccuet, avocat, docteur en droit, mort le 4 mars 1674; dans l'inventaire après décès, fait sur la demande de sa veuve Marguerite Rollaz, nous trouvons la liste de ses biens sis en Haute-Savoie, soit une maison à Collonges sous Monthoux, où sont enfermés ustensiles et meubles, parmi lesquels un pupitre con-

tenant les papiers et droits du défunt, plus une soixantaine de volumes, dont plusieurs manuscrits de théologie : l'«Institution chrestienne» de Calvin, le même ouvrage par Viret, les «Commentaires» de Jean Calvin, etc., ayant appartenu à Augustin Baccuet, pasteur à Delft, lequel les tenait de son père Paul. Et dans la liste des biens de Marguerite Rollaz, veuve Baccuet, se trouve la liste de ses vêtements personnels qui sont, par la description détaillée, des costumes de prix, des cottes de brocart, de damas blanc à fleurs, de velours noir, de soie noire; elle possède, en outre, des meubles en tapisserie, une tapisserie de Bergame, deux portraits représentant, l'un, Mr. de Gussion, et l'autre le prince de Condé, et deux autres tableaux.

Jean-Jacques Baccuet eut deux fils : *Guillaume-Aymé*, 1671-1712, marchand horloger, et *Henri-Christian*, horloger, qui mourut le 11 novembre 1712, âgé de 39 ans. *Guillaume-Aymé*, né le 16, baptisé le 20 juin 1671, à la Madeleine, filleul de Guillaume de Budé, épouse, le 27 avril 1704, à Genthod, Lucrèce Perrot cit. (contrat, 7 avril 1704, François Joly, notaire, vol. 53). De leur union naissent trois enfants, dont un seul mourut à un âge avancé, *Jean-Antoine*, 1711, † le 9 avril 1796, célibataire; il lègue tous ses biens à un parent, Augustin Le Royer, citoyen (testament passé le 17 mai 1789 par J. P. Vignier, notaire).

Mais revenons au premier fils de Paul Baccuet, *Jean*, régent de la cinquième classe du collège, époux de Françoise, fille de Noé Sonory, pasteur, et de Rachel Colladon (contrat, mars 1654, Pierre Gaultier, notaire, vol. 18, fol. 64-67). L'époux possède les œuvres complètes de René Descartes, livres de philosophie et de physique (inventaire après décès, F. 33). Françoise Sonory donne plusieurs enfants à son époux, dont *Paul*, maître horloger, et *Madeleine*, † le 1^{er} juin 1715, âgée de 52 ans, épouse de Ferdinand Garrichon, habitant, graveur (contrat, 11 déc. 1705, Daniel Grosjean, notaire, vol. 14, fol. 326).

Paul Baccuet, né le 6, baptisé le 8 août 1658 à St-Pierre, † le 19 août 1739, épouse, le 12 septembre 1682, Elisabeth, fille d'Henri Arlaud, citoyen, maître horloger, et de Jeanne Dassier (contrat,

30 août 1682, Esaïe Morel, notaire, vol. 17, fol. 10). L'épouse se trouve être la sœur de *Jean-Antoine Arlaud*, miniaturiste, peintre du Régent de France, Philippe d'Orléans. Le ménage Baccuet-Arlaud eut neuf enfants : *Augustin*, 1683-1748, maître horloger, époux de Charlotte, fille de feu Ami De Harsy, citoyen, docteur médecin, et de Jeanne Bonnet (contrat, 10 mars 1725, Marc Fornet, notaire, vol. 38, fol. 144); *Jacob*, † le 9 février 1721, âgé de 36 ans; *François*, 1686-1758; *Jean-Louis*, 1688-?; *Gabrielle*, née le 12 mai 1689, † le 16 avril 1785, âgée de 96 ans. Elle détient le record de longévité de sa famille. Elle épouse Jean Chenevière, citoyen, conseiller aux CC, fils de feu Abel Chenevière, citoyen, et de Marie Auguste (contrat, 15 sept. 1741, Jean-J. Choisy, notaire, vol. 13, fol. 293). Elle reçoit des siens une dot de 3500 livres argent; *Aymé*, 1691-1694; *Jacques*, 1693-1785, horloger; *Julie*, 1696, † le 27 avril 1737 en couches, épouse de Toussaint-Pierre Argand, citoyen, faiseur de boîtes (contrat, 15 juillet 1728, Marc Fornet, notaire, vol. 45, fol. 20), et *Jacques-Barthélemy*, 1699-1754.

François, maître horloger, fils de Paul, né et baptisé le 8 juin 1696 à St-Gervais, † le 31 décembre 1758, épouse, le 7 juin 1716, Anna-Lucrèce Munier, fille de Jean-Isaac Munier, bourgeois de Coppet (Vaud), qui lui donne *Jeanne-Elisabeth*, 1717-1780, femme de Jean-Isaac Mayor, maître horloger, né à Nyon (Vaud), fils d'Isaac-Imbert Mayor, pasteur, et de Marie-Madeleine Munier (contrat, 28 nov. 1745, Etienne Fornet, notaire, vol. 3, fol. 425); *Jacqueline-Elisabeth*, 1718-1788; *Jeanne-Françoise*, 1721-1769, et *Jacques-Antoine*, maître horloger, né le 14 février 1729, † le 22 mars 1799, épouse en premières noces Jeanne-Hélène, fille de feu Louis-David Munier et de Jeanne Dentand (contrat, 15 juin 1769, Etienne Fornet, notaire, vol. 40, fol. 256) et en secondes noces une veuve, née Judith-Eléonore Melly, le 29 novembre 1789. De ses deux mariages, il n'eut aucun enfant. Sa seconde femme meurt avant lui et, dans l'inventaire après décès qu'il fait dresser, nous notons une quantité prodigieuse de vêtements de prix, en soie brodée, en taffetas, ornés de dentelles, des meubles, parmi lesquels un clavecin ou pianoforte, estimé à 18 louis d'or, de la vaisselle, des bijoux

et une maison. Le tout pour une somme de 273 436 florins (11 sept. 1795, F. 842).

Jean-Louis, né le 9, baptisé le 13 février 1688 à St-Pierre, maître horloger, épouse, le 16 septembre 1732, Madeleine, fille de Marc Fornet, citoyen, notaire, et de Marguerite Chappuis (contrat, Pierre Vignier, notaire, vol. 16, fol. 143). De leur union naissent *Marguerite-Elisabeth*, 1733-1805, épouse en premières noces de Jean-François Dufour, citoyen, marchand horloger, fils de Bernard Dufour et de Jeanne Pernette Caillatte, citoyenne (contrat, 29 août 1754, Etienne Fornet, notaire), et en secondes noces de Gédéon Esquivillon, bourgeois, marchand horloger (contrat, 7 juillet 1781, Jean-Louis Duby, notaire, vol. 25, fol. 345); *Paul*, 1734-; *Julie*, épouse, le 21 décembre 1755, Jean-Louis-André Gay, natif, horloger, fils de feu Etienne Gay et de Marie Vincent (contrat, 25 nov. 1755, Etienne Fornet, notaire, vol. 14, fol. 509); *Jacques-Barthélemy*, né le 7, baptisé le 9 juin 1736 à St-Gervais. Une carrière des plus brillantes s'ouvre à lui. Il est reçu avocat en 1762, conseiller des CC en 1775, auditeur en 1779, secrétaire de la Justice en 1781, châtelain de Peney de 1783 à 1785, substitut du Procureur général en 1785; le 27 juin 1790 il épouse Suzanne, fille de feu Esaïe Buffe, citoyen, conseiller aux CC, et de Suzanne Archer, qui lui apporte en dot 47 914 livres (contrat, 26 juin 1790, Mercier, notaire, vol. 18). Jacques-Barthélemy est nommé châtelain de Jussy en 1792, mais il ne le reste pas longtemps, car l'orage venu de France balaie toutes les traditions et l'oblige à revenir à Genève. Il fut le dernier châtelain de Jussy.

Enfant, il avait été nommé héritier universel de son oncle, *Jacques-Barthélemy Baccuet*, et le 21 août 1754, sous la tutelle de sa mère et curatrice, Madeleine Baccuet, de Jacques Baccuet, citoyen, et d'Etienne Fornet, citoyen, notaire, son oncle, tous deux ses conseillers curateliaires, il transporte à Toussaint-Pierre Argand, citoyen, en qualité de tuteur judiciairement établi, à *Jacques-Samuel*, fils naturel de Judith Bauvay, la somme de 12 189 livres, 15 sols, 11 deniers argent (Etienne Fornet, notaire). Nous aurons l'occasion de revenir sur le cas de ce *Jacques-Samuel*, qui

prit une place importante dans la famille Baccuet, et finit par en porter le nom.

L'ex-châtelain de Jussy revient à Genève, où il meurt le 2 juin 1803. Il demeurait alors rue basse du Terraillet.

Jacques, fils de Paul Baccuet, allié Arlaud, né le 30 août et baptisé le 2 septembre 1693 à St-Gervais, † le 23 mars 1785, épouse, le 20 juin 1728, Lucrèce, fille de feu Paul Argand, citoyen, et de Gabrielle Du Teil (contrat, 27 juin 1728, Marc Fornet, notaire), dont il a *Théophile*, né le 22 et baptisé le 24 mai 1736 à St-Gervais, † le 5 septembre 1762, qui épouse, le 18 janvier 1760, sa cousine germaine Julie-Gabrielle, fille de Toussaint-Pierre Argand, citoyen, et de feu Julie Baccuet, citoyenne (contrat, 27 juin 1760, Etienne Fornet, notaire, vol. 23, fol. 62). Le dernier fils des époux Baccuet-Arlaud est *Jacques-Barthélemy*, né le 1^{er} et baptisé le 3 juin 1699 à St-Gervais, maître horloger, épouse, le 8 avril 1725, Elisabeth, fille de Marc Fornet, citoyen, notaire, et d'Andrienne Lyanna, citoyenne. Il n'a pas d'enfant de son épouse. Celle-ci meurt avant lui. Les années passent et un fait banal en lui-même, mais qui aura une suite singulière, attire l'attention. Les procès criminels des 29 et 30 avril 1745 nous disent ceci: Judith Bauvay (Bovet), fille de feu Moïse, de Begnins, baillage de Nyon, âgée de 25 ans, ci-devant servante chez feu Arlaud, peintre, et en dernier lieu de Barthélemy Baccuet, horloger, déclare être enceinte des œuvres d'un dénommé Pierre, charpentier, du Pays de Vaud, dont elle ignore le nom de famille, ainsi que le village d'où il est originaire; elle croit qu'il est du baillage de Morges. Ledit Pierre est parti depuis 5 mois pour une destination inconnue.

Or, Jacques-Barthélemy Baccuet passe son testament le 21 juillet 1752 devant Jean-Louis Charton, notaire. Parmi les legs faits aux siens, se trouve, en seconde place, *Jacques-Samuel*, fils naturel de Judith Bauvay, pour une somme de 4400 écus blancs, avec la moitié de sa vaisselle d'argent, et s'il venait à décéder, à l'âge de 25 ans, la mère du jeune homme, Judith Bauvay, en toucherait le quart, les autres quarts se partageant entre ses parents. Il institue, pour héritier universel, son neveu Jacques-

Barthélemy Baccuet, fils de Jean-Louis Baccuet et de Madeleine Fornet. Et il charge celui-ci de servir une rente de 4 % à Jacques-Samuel, fils naturel de Judith Bauvay.

Jacques-Barthélemy teste une seconde fois, par testament olographe, le 25 septembre 1752 (les deux testaments enregistrés le 13 avril 1754). Confirmant ses volontés exprimées dans son testament du 21 juillet 1752, il confie *Jacques-Samuel* au notaire Jean-Louis Charton, en le priant de le protéger, lui et sa mère, et, pour le récompenser de sa mission, il lui fait don de cent écus blancs.

Tous ces actes, toutes ces précautions pour protéger cet enfant semblent confirmer qu'il est le fils de Jacques-Barthélemy Baccuet, mais celui-ci, sans doute par esprit de caste, n'a pas voulu reconnaître l'enfant qu'il a eu de sa servante.

Jacques-Barthélemy meurt le 10 avril 1754. Son inventaire après décès nous renseigne sur les biens que pouvait posséder un horloger de Genève, dans la première moitié du XVIII^e siècle. Un intérieur des plus cossus, une bibliothèque des mieux pourvues, des vêtements de prix, en velours, en soie brodée et pailletée, des bijoux. Le défunt laisse un fonds considérable d'actes notariés, de correspondances (le duc de La Force est son débiteur pour une somme très élevée), des lettres échangées entre lui et les frères Lullin, banquiers, installés à Londres, une autre correspondance désignée sous le nom «Affaire de Saxe». Plus tous les papiers de son oncle Arlaud, dont le défunt était héritier.

Mais revenons à Jacques-Samuel, fils naturel de Judith Bauvay. Il épouse, à Genève, le 15 octobre 1768, par contrat, devant J. J. Choisy, notaire (vol. 9, fol. 135), Jeanne-Catherine, fille de Jean Mahler et de N. Genolhac, ladite épouse mineure est native de Genève comme son époux. Jacques-Samuel porte pour la première fois le nom de *Jacques-Samuel Baccuet*. Il est natif, mais non citoyen; il meurt le 7 novembre 1789, à Avignon, où il est enterré, ainsi que son inventaire après décès (F. 814) nous l'apprend. Sa veuve demande l'inventaire aux noms de *Isaac-Ami* et *Jean-François Baccuet*, ses fils mineurs. Le défunt tenait un commerce à Marseille, où sa femme a laissé une grande partie de ses

affaires. Elle déclare posséder 39 louis d'or et 16 livres de France. Les enfants de Jacques-Samuel sont nés à Genève, soit: *Jeanne-Henriette*, née le 29 juin 1769, morte le 2 novembre 1776; *Isaac-Ami*, né le 11, baptisé le 25 juin 1770 au Temple neuf, et *Jean-François*, né le 11, baptisé le 13 août 1772 au Temple neuf. En 1789, les deux garçons sont âgés de dix-neuf et dix-sept ans. Eurent-ils des descendants? Le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* indique qu'un rameau subsiste à Marseille. Est-ce les descendants d'Isaac-Ami ou de Jean-François Baccuet?

(*A suivre.*)

Gottfried Kellers Vorfahren

Ein Beitrag von *Karl Garnier*, Binningen

In seiner Arbeit über «Gottfried Kellers Ahnen- und Sippschaftstafel» (Zürich 1929) schreibt Prof. O. Schlaginhaufen auf Seiten 4/5: «Wir müssen uns also damit bescheiden, Felix Keller als den am weitesten zurückdatierbaren Ahnen der Keller-Linie festgestellt zu haben, jedoch ohne sichere Kenntnis seines Geburtsdatums und der Namen seiner Eltern.» Von dem erwähnten Felix wird noch gesagt, dass auch er nur «vielleicht» als Ahne von Gottfried Keller angesprochen werden könne. In einem Aufsatz in der NZZ vom 19. April 1929 hat dann Dr. Konrad Schulthess einige Ergänzungen zur Ahnentafel von Gottfried Keller gebracht, aber auch er ist nicht über Felix Keller hinausgegangen. Anlässlich der Feier des 50. Todestages von Gottfried Keller im Jahre 1940 ist wiederholt auf seine Abstammung hingewiesen worden, m. W. jedoch nur im Rahmen der Angaben, die in der Veröffentlichung von Prof. Schlaginhaufen enthalten sind.

Gestützt auf wiederholte Nachforschungen im Staatsarchiv Zürich, ist es mir gelungen einwandfrei festzustellen, dass die in der Ahnentafel als Generationen I—V aufgeführten Vorfahren aus der Keller-Linie tatsächlich richtig sind, und ausserdem war es mir möglich, 3 Generationen weiter zurück zu finden. Die wertvollsten Hilfsmittel waren die sich im Staatsarchiv Zürich befind-